

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume V.

1er Juillet, 1894,

Numéro 9

---

---

## BULLETIN

---

26 Juin 1894.

**\*\* Officiel.**—Les journaux publient le document suivant relatif aux jeunes gens qui se destinent à l'enseignement, je le reproduis ici dans l'intérêt de ceux qu'il concerne.

Département de l'Instruction publique.

Québec, 4 juin 1894.

M. le Secrétaire du bureau d'Examineurs de Montréal.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Honneur le Lieutenant-gouverneur, par arrêté en conseil en date du 31 mai dernier, d'approuver la résolution suivante adoptée par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à sa dernière séance :

“ Qu'en vertu des pouvoirs conférés par l'article 3 du ch. 22 de 57 Vict., l'âge pour être admis à subir l'examen pour obtenir des brevets de capacité devant les bureaux ordinaires d'examineurs, soit de seize ans pour les filles et de dix-huit ans pour les garçons.”

En conséquence, les Bureaux d'Examineurs sont maintenant autorisés à admettre, dès l'âge de seize ans accomplis, les filles qui désirent subir l'examen pour obtenir des brevets de capacité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON QUINET.

Surintendant.

(signé)

\* \* \*

**\*\* Encyclique.**—Le télégraphe transmet aux journaux la dépêche suivante comme étant l'analyse fidèle de la nouvelle encyclique. Elle est reproduite ici sous toutes réserves.

Rome 21 juin 1894.

Le Saint Père doit promulguer prochainement une encyclique qui sera son testament politique, et dont voici la substance.

Avant de quitter la terre, Léon XIII invite tous les hommes, sans distinction de races ou de latitudes, à entrer dans l'Eglise, et déplore les schismes passés qui ont aliéné tant de pays florissants à l'Eglise. Il s'adresse directement aux églises d'Orient et leur offre de maintenir leurs droits et privilèges si elle veulent revenir catholique romaines. Il s'adresse aussi aux protestants, leur faisant voir qu'ils n'ont ni règles fixes, ni autorité, que nombre d'entre eux nient même la divinité du Christ, le caractère inspiré des Ecritures, et finissent par tomber dans le matérialisme et le naturalisme. Il leur cite comme modèles, les protestants éclairés qui sont déjà revenus aux catholicisme et leur demande de suivre cet exemple.

L'encyclique engage aussi les catholiques à se soumettre sans réserve à l'autorité de l'Eglise dans les matières de son ressort. Elle condamne la franc-maçonnerie et adjure l'Italie et la France de secouer cette nouvelle forme du despotisme. Elle conclut par un chapitre sur la question sociale, où il est dit que la liberté et la démocratie sont compatibles avec l'autorité et ses détenteurs sous quelque forme de gouvernement que ce soit. Enfin, le Saint-Père conseille l'union religieuse pour empêcher que ce siècle ne se termine, comme le précédent, au milieu des orages.